Inversion des valeurs et corruption juridique au cours de la crise Covid

[Source : anthropo-logiques.org]

Depuis le début de cette crise « sanitaire » qui aura vu les méthodes totalitaires chinoises être substituées aux bonnes réponses en santé publique (comme le Dr Fauci vient de l'admettre dans une déposition sous serment aux États-Unis !), l'avocate de Araujo-Recchia se bat pour faire connaître l'absolue gravité des transgressions en cours, lesquelles menacent littéralement la sécurité de l'état de droit.

Dans cette présentation, elle passe implacablement en revue les principales facettes de cette réalité que la plupart des gens (et des juristes !) préfèrent ne pas voir. Quelle absence en effet des professeurs de droit constitutionnel par exemple, mais aussi des juristes au service des gouvernements et même des cours de justice face à la redoutable gravité de cette inversion de la norme des hiérarchies juridiques !

Corruption juridique au cours de la crise Covid

Par Me Virginie de Araujo-Recchia, avocate

Partie prenante à la procédure du Grand Jury du Dr Reiner Füllmich., Virginie de Araujo-Recchia a déposé de nombreuses plaintes dont une plainte pour « dérives sectaires », impliquant des faits « d'abus frauduleux de l'état d'ignorance et de la situation de faiblesse », ainsi que de « complicité d'empoisonnement et de génocide ».

Liste de ses actions : https://dar-avocats.com/actualites/

[Voir aussi :
►La liberté d'expression des médecins, enseignants et chercheurs est-elle protégée en temps de crise sanitaire ? Me de Araujo-Recchia répond

►Me Virginie de Araujo-Recchia communique suite à sa mise en garde à vue par la DGSI
►Lettre d'informations sur les actions juridiques menées contre les mesures sanitaires par Me Virginie De Araujo-Recchia, avocate au barreau de Paris
►Pass sanitaire et injection obligatoire : les conseils de « guerre » de Me de Araujo-Recchia et Me di Vizio
►Grand Jury / Tribunal de l'Opinion Publique – Conclusions finales]

Résumé de la conférence par Mme Tatiana Tislenkoff.

https://www.youtube.com/embed/JoPdWCMTpW4

Autant nous assistons à l'inversement des valeurs au sein de nos sociétés occidentales, autant nous assistons à l'inversement de la hiérarchie des normes juridiques.

En effet, force est de constater que les grands principes juridiques applicables, en toutes circonstances, au sein/au cœur de toute société civilisée, sont désormais foulés au pied au détriment de l'intérêt des peuples et corrélativement au seul profit de la finance internationale mondialiste détenant notamment les groupes pharmaceutiques impliqués.

La fraude est commise sous l'égide de fondations, d'agences et de groupes de réflexion internationaux et au travers de la corruption des médias grand public et des plateformes numériques complices du cloisonnement de l'information et par conséquent d'un obscurantisme décomplexé.

Ainsi, une réglementation technocratique pullulante, incohérente et déracinée se substitue aux normes supérieures avec les conséquences désastreuses que nous connaissons.

Règne désormais un mépris total du droit à la vie, du principe de la dignité humaine, de la sacralité de l'esprit et du corps jusqu'à atteindre l'environnement du fœtus et le génome de l'être humain.

Ces questions nous mènent à la croisée du droit et de la philosophie.

I. Négation des lois non-écrites de la nature humaine et inversion de la hiérarchie des normes

juridiques

I.1 Négation des lois non écrites

LE PRINCIPE DU RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE

Le principe de dignité exige de sauvegarder la personne humaine « contre toute forme d'asservissement ou de dégradation ».

La dignité implique que la personne reste maître de son corps et d'elle-même, ce qui suppose qu'elle ne se trouve pas aliénée ou asservie à des fins étrangères à elle-même.

Les textes de lois ont essayé de définir cette vie digne : une vie indépendante qui permet l'autonomie de choix et la participation à la vie sociale et culturelle.

D'ailleurs, la définition de la santé en tient compte : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.»(([1] Extrait de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé, adoptée en 1946 à New-York et entrée en vigueur en 1948.))

Kant distingue ce qui a un prix et ce qui a une dignité : « Dans les règne des fins tout à un prix ou une dignité. Ce qui a un prix peut-être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, d'équivalent ; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix, ce qui par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité.»(([2] Dans les *Fondements de la Métaphysique des Mœurs* de Kant.))

Par conséquent, toute violence, toute discrimination à l'encontre des personnes qui refusent de se faire injecter une substance expérimentale, surtout lorsque le produit pharmaceutique en question est inefficace et nocif, voire mortel, viole tous les principes rattachés au respect de la dignité humaine.

LE PRINCIPE DU RESPECT DE LA DIGNITE HUMAINE A SON COROLLAIRE : LA RESISTANCE A L'OPPRESSION EN CAS D'ATTEINTE À CE MÊME PRINCIPE

Le principe de résistance à l'oppression appartient aux lois non-écrites de la nature humaine et préexiste logiquement à l'État et à sa norme fondamentale suprême.

En effet, lorsque les institutions d'un État, dont la vocation première est d'assurer la protection de l'ordre public, la sauvegarde des principes fondamentaux, de la liberté et des droits du peuple, ne font plus obstacle à la dérive des régimes totalitaires, il est du devoir de chaque individu de résister à l'oppression.

> *« Le moteur de la résistance ce n'est ni la foule, ni la tribune, c'est l'individu qui a le goût politique et qui juge ; c'est le citoyen qui ne se laisse pas fasciner par « l'hypnose exercée par le pouvoir » ; celui qui refuse d'être dupe ». Parce qu'il faut qu'il y ait « au début du mouvement populaire, une réaction des consciences individuelles », sinon « ce sera une émeute ou une révolte, ce ne sera pas, dans le plein sens du mot, ce refus d'accepter plus longtemps l'arbitraire des gouvernants qui caractérise la résistance à l'oppression. »*

> *« La résistance à l'oppression n'est pas révolutionnaire. Au contraire, elle est de nature conservatrice, sa mission étant de défendre l'ordre constitutionnel établi et de contribuer au retour du statu quo ante ».*

I.2. Inversion de la hiérarchie des normes juridiques

Les mesures prises par le pouvoir exécutif français ont été à l'origine d'atteintes aux droits fondamentaux et libertés publiques sans précédent.

Des lois, décrets et arrêtés préfectoraux ont prévalu sur les normes du bloc constitutionnel sans que ces textes ne soient jamais remis en cause ou invalidés tant par le Conseil constitutionnel, que par les juridictions judiciaires et administratives, alors que lesdites mesures étaient clairement disproportionnées et contraires à bon nombre de textes conventionnels et européens ainsi qu'aux normes suprême du corpus constitutionnel.

L'ÉTAT DE DROIT A CÉDÉ LA PLACE A L'ARBITRAIRE

J'ai pu relever les atteintes majeures suivantes :

- Atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation.
- Violation du droit à la vie et atteinte à l'intégrité des personnes.
- Violation de la liberté individuelle au mépris de l'Habeas Corpus qui prévoie le contrôle du juge judiciaire à bref délai lorsque les mesures privatives de liberté sont appliquées.(([3] Confinements forcés de l'ensemble de la population.))
- Violation du principe de sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre toute forme d'asservissement et de dégradation.
- Violation de la liberté de circuler/liberté d'aller et venir.
- Violation du principe général du droit de mener une vie familiale normale par l'interdiction de visiter des proches à l'hôpital, d'assister à des funérailles, de se réunir en famille.
- Violation du droit de manifester et de se rassembler.
- Violation du droit à l'éducation.
- Violation de la liberté de culte.

Nous assistons à :

- Une manipulation de l’opinion afin de faire régner la terreur et troubler l’ordre public.
- Une gestion de crise disproportionnée et non conforme aux pratiques habituelles en la matière.
- Une « épidémie » de tests RT-PCR qui ne permettent pas de déterminer si le patient est malade.
- Une interdiction de traitements disponibles contre la Covid-19 en violation des droits du patient et de la liberté de prescrire.
- Un homicide par administration de Rivotril dans les EHPAD.
- Des crimes contre l’humanité.
- Des actes de maltraitance et torture à l’égard des enfants.

Or, les magistrats de l’ordre administratif et les membres du Conseil constitutionnel ont utilisé le principe constitutionnel de protection de la santé pour entériner les mesures les plus iniques et les plus nocives pour la santé des français.

Pour le moment, il est devenu quasiment impossible d’échanger de manière objective devant les Cours et tribunaux français concernant les dommages causés par les mesures telles que les confinements forcés, les masques, les tests et la dangerosité des injections expérimentales.

Le principe constitutionnel de protection de la santé a été érigé en principe suprême, afin d’avaliser toutes les mesures prises par le pouvoir exécutif depuis mars 2020.

AFFAIRES DEVANT LES INSTANCES ADMINISTRATIVES, JUDICIAIRES, EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

À compter du mois de décembre 2020, des associations m’ont accompagné dans le cadre d’une action civile collective. Malgré la production de nombreuses études scientifiques dont la crédibilité ne peut être remise en cause, le tribunal judiciaire a refusé la discussion.

Il s’avère aujourd’hui que d’autres études scientifiques sont venues depuis confirmer la nocivité de la mesure de confinement forcé et le président du Conseil scientifique l’a reconnu publiquement.

Nous avons engagé d’autres actions devant les juridictions pénales, la Cour de Justice de la République, la Cour Européenne des Droite de l’Homme, à l’encontre des membres du gouvernement, de certains parlementaires, des médias grand public, des plateformes de réseaux sociaux ainsi que des intervenants propagandistes de plateau radio et télévision, notamment sur la base des chefs d’accusation suivants :

- Abus frauduleux de l’état d’ignorance et de la situation de faiblesse des français en état de sujétion psychologique résultant de techniques propres à altérer leur jugement.
- Complicité d’extorsion et de tentative d’extorsion de consentement.
- Tromperie aggravée et tentative de tromperie aggravée commise en bande organisée.
- Escroquerie et tentative d’escroquerie.
- Complicité d’empoisonnement et de tentative d’empoisonnement.
- Participation à une association de malfaiteurs.
- Crime contre l’humanité – génocide et complicité de génocide.

J’ai également réclamé l’expertise des solutions injectables expérimentales contre la Covid-19, étant donné de fortes suspicions relatives à la présence de nanotechnologies, d’oxyde de graphène et autres substances toxiques, ce qui n’a pas encore été traité par les magistrats en charge de ces dossiers.

En parallèle, j’ai rejoint un groupe d’avocats et juges internationaux travaillant avec mon confrère Reiner Fuellmich. Nous avons créé la Cour internationale de l’opinion publique, afin de présenter publiquement les témoignages d’experts essentiels ainsi que l’ensemble des éléments que nous présentons régulièrement devant les tribunaux nationaux et qui ne sont pas pris en compte actuellement.

II. Le cartel « Finance/Pharma/Médias »

II.1 L’Oligopole

Le rapport intitulé *Génocide économique des Nations* de Juliette Marin détaille la mainmise des fonds d’investissement américains sur les sociétés françaises du CAC40. Ces mêmes fonds détiennent ainsi directement et indirectement les médias dominants ainsi que les laboratoires pharmaceutiques.

Je cite :

> *« Selon nos informations, les dix plus grands investisseurs institutionnels contrôlent à eux seuls environ 22’000 milliards de dollars et sont également présents en Europe.*
>
> *Parmi ces investisseurs, beaucoup sont à la fois grands et diversifiés, comme BlackRock ou Vanguard.(…)*
>
> *Même s’ils se retrouvent rarement actionnaires majoritaires d’une seule et même société, les effets de cette situation sur la concurrence sont semblables à ceux d’une situation d’oligopole.*
>
> *(…)*

> *L'étude de l'architecture du réseau de propriétés internationales et nationales, ainsi que le calcul du contrôle exercé par chaque acteur mondial dans son ensemble nous révèle un monopole de fait sur l'économie des nations du monde entier avec un accent sur l'analyse des sociétés françaises cotées en Bourse (CAC40). Nous constatons que les sociétés transnationales formant une structure géante de nœuds papillons et qu'une grande partie du contrôle se dirige vers un petit noyau d'institutions financières très unies.*
>
> *Ce noyau peut être considéré comme une « super-entité » économique qui soulève de nouveaux problèmes importants pour les chercheurs et les décideurs. »*

Le rapport relève les dirigeants impliqués dans le secteur des médias et également dans le secteur des biotechnologies.

II.2. L'Organisation Mondiale de la Santé

Le rapport n°12283 intitulé « La gestion de la pandémie H1N1 : nécessité de plus de transparence » de M. Paul Flynn en date du 7 juin 2010 est édifiant :

Je cite :

> *« De graves lacunes ont été identifiées en ce qui concerne la transparence du processus de décision liés à la pandémie, ce qui soulève des préoccupations sur l'éventuelle influence que l'industrie pharmaceutique aurait pu exercer eu égard aux principales décisions relatives à la pandémie. Il est à craindre que ce manque de transparence et de responsabilité ne fasse chuter la confiance accordée aux conseils émis par les grands organismes de santé publique. (…)*
>
> *L'Assemblée a noté que les activités de lobbying non réglementées ou occultes peuvent constituer un danger et miner les principes démocratiques et la bonne gouvernance. (…) »*

Les liens capitalistiques entre les médias grand public, les géants du numérique, les géants américains de la finance et l'OMS démontrent une réelle situation de collusion.

II.3 Le World Economic Forum (WEF)/Young Global Leaders a infiltré les pouvoirs publics

Depuis plus de cinquante ans, les principaux responsables économiques et politiques de la planète se retrouvent fin janvier à Davos pour la réunion annuelle du WEF.

Pour Kees van der Pijl, le WEF succéderait à d'autres organisations qui l'ont

précédé, comme la franc-maçonnerie, le réseau gravitant autour de la Round Table à l'apogée de l'Empire britannique ou les conférences Bilderberg tout au long de la guerre froide et au-delà. Mais selon lui, à la fin des années 90, le WEF constituait bel et bien « le groupe de planification transnational le plus accompli, […] une véritable Internationale du capital ».([4] Kees van der Pijl, *Transnational Classes* op. cit., p. 133.))

Son fondateur Klaus Schwab est un partisan de l'eugénisme et du transhumanisme. Il défend et promeut l'avènement de l'intelligence artificielle pour nos vies dans son ouvrage « La quatrième révolution industrielle » paru en 2017 et publie l'ouvrage intitulé « Le Great Reset » en 2019.

Je cite :

> « Le Great Reset*, c'est l'appel officiel à utiliser la pandémie et les confinements pour changer les comportements sociaux et sociétaux, une occasion historique d'accélérer la quatrième révolution industrielle, celle de la digitalisation. C'est aussi un éloge de l'intervention de l'État pour imposer la transition écologique et l'économie circulaire. C'est encore une justification à la surveillance de tous les individus grâce à Internet et à la reconnaissance faciale ».*([5] Eric Verhaeghe, ancien élève de l'ENA, haut fonctionnaire, auteur du livre « Le Great Reset : Mythes et réalités », 2021.))

Or dans le cadre d'un article en date du 28 octobre 2021, Éric Verhaeghe fait le constat suivant :

> *« Entre Emmanuel Macron et Mario Draghi, nul ne sait quel est le meilleur agent du* Great Reset*, et il n'est pas impossible que l'un et l'autre se tirent la bourre aujourd'hui pour en être les héros. Pour tous ceux qui se demandent encore si Emmanuel Macron est de gauche ou de droite, il n'est en tout cas pas inutile de comparer son œuvre politique déployée depuis un an avec le projet du* Great Reset *de Klaus Schwab. Les ressemblances sont si frappantes qu'on se demande même si la France n'est pas le champ d'expérimentation d'une doctrine que nous avons commentée en son temps dans notre ouvrage consacré au sujet.*
>
> *Macron met en œuvre le* Great Reset *depuis un an. »*([6] https://lecourrierdesstrateges.fr/2021/10/28/comment-macron-a-mis-en-place-le-great-reset-en-france/))

En effet, Klaus Schwab décrit comment son mouvement subversif a infiltré avec succès les cabinets de plusieurs gouvernements mondiaux.

> *« Quand je mentionne des noms comme Angela Merkel et même Vladimir Poutine, et ainsi de suite, ils ont tous été des Young Global leaders du Forum économique mondial. Mais ce dont nous sommes très fiers aujourd'hui, c'est la jeune génération comme le premier ministre Justin Trudeau, le président de l'Argentine, etc. Nous pénétrons les cabinets gouvernementaux. ».*

Il ajoute que « ceci est aussi vrai en France, le président était un Young Global
Leader ».(([7] https://humansbefree.com/2022/01/Klaus-schwab-brags-about-controlling-western-governments.html; https://banned.video/watch?id=61f0562d17dfec17f412cd00))

II.4. Infiltration des pouvoirs publics par les consultants privés reliés au cartel

La commission d'enquête sénatoriale a publié en 2022 un rapport sur l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques.(([8] Rapport n°578 de la Commission d'enquête sénatoriale présidée par M. Arnaud Bazin, publié le 17 mars 2022 intitulé Un phénomène tentaculaire : *l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques.*))

Dans ce rapport, on peut lire les propos de M. Frédéric Pierru, sociologue chargé de recherche au CNRS et spécialiste du secteur de la santé dont voici un extrait(([9] Op. cit. p. 32.)):

> *« Ce qui m'a étonné, c'est de voir un cabinet comme McKinsey, qui ne connaît rien à la vaccination, assister un ministre, alors que des spécialistes de la question sont disponibles à l'intérieur de l'État. L'administration de santé publique est capable d'élaborer logistiquement une campagne de vaccination, et on va chercher un consultant de McKinsey. »*

McKinsey couramment appelé « La Firme » est non seulement tentaculaire mais elle est également reliée aux laboratoires pharmaceutiques ainsi qu'à certaines Fondations « lucratives », ce qui expliquerait pourquoi différents États occidentaux ont adopté les mêmes mesures liberticides et criminelles lors de la crise Covid-19.

McKinsey et Boston Consulting Group semblent avoir un impact démesuré sur le secteur mondial de la santé(([11] *Comment McKinsey s'est infiltré dans le monde de la santé publique mondiale,* article paru dans Vox le 13 décembre 2019.
https://www-vox-com.translate.goog/science-and-health/2019/12/13/21004456/bill-gates-mckinsey-global-public-health-bcg?_x_tr_sl=auto&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=wapp)). En effet, les

deux entreprises ont toujours figuré parmi les cinq principaux prestataires de services professionnels de la Fondation Gates, selon les déclarations de revenus de la fondation, même après que l'organisation se soit engagée à réduire les dépenses de consultants à partir de 2015.

Comme l'a déclaré Devi Sridhar, titulaire de la chaire de santé publique mondiale à l'Université d'Edimbourg :

> *« Le défi est d'essayer de suivre l'argent et de comprendre les relations entre les bailleurs de fonds comme Gates, les sociétés de conseil et l'OMS.*
>
> *Comme Gates a commencé à payer régulièrement des consultants pour le compte d'institutions comme l'OMS, cela a créé une « dépendance » vis-à-vis des entreprises. Ensuite, il est devenu plus courant de faire appel à ces mêmes consultants pour la stratégie » (…)*
>
> *Au total, la Fondation Gates a dépensé plus de 300 millions de dollars pour McKinsey et BCG entre 2006 et 2017 (…). C'est plus que le budget national de la santé pour tout un pays à faible revenu, comme Haïti.(…)*
>
> *L'agence UNITAID a également été financée par la Fondation Gates, qui, dès le premier jour, a payé le travail de conseil de McKinsey, selon les procès-verbaux du conseil d'administration d'UNITAID de 2006 accessibles au public. (…)*
>
> *Considérez le rôle de McKinsey dans l'épidémie d'opioïdes, qui a coûté la vie à près d'un million d'Américains depuis 1999. Les documents judiciaires qui ont fait surface dans le cadre d'un litige comprenait des allégations selon lesquelles McKinsey aurait conseillé deux sociétés sur la manière d'augmenter les ventes d'opioïdes sur ordonnance, du début des années 2000 jusqu'en 2014 au moins – lorsque l'épidémie de surdose était déjà bien connue. Une plainte alléguait que McKinsey avait conseillé à Johnson & Johnson de « faire prendre aux patients des doses plus élevées d'opioïdes » et d'étudier des techniques « pour garder les patients sous opioïdes plus longtemps », a rapporté le New York Times (…) »*

Comme nous pouvons le constater, McKinsey et BCG travaillent étroitement avec Bill Gates, lequel affiche publiquement ses objectifs eugénistes et transhumanistes, qu'il partage avec Klaus Schwab, Henri Kissinger, Warren Buffet, tout comme les fondations Rockefeller, Rotschild, Open Society de Soros etc.

Toute cette oligarchie mondialiste considère que l'«hyper-class » doit inventer des technologies destinées à asservir les classes subalternes, réduire la population et faire scission avec cette majorité de sous-humains.(([12] Jacques Attali, Les clefs du XXIème siècle, édition avril 2000, p. 497s.))

À ce titre, un rapport([13] https://twoplustwoequalsfournews-wordpress-com.translate.goog/2022/02/19/update-rockefeller-foundation-1968-annual-report-we-need-vaccines-to-reduce-fertility-and-address-the-population-problem/?_x_tr_sl=auto&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=wapp)) de la Fondation Rockefeller datant de 1968 décrit parfaitement la peur des oligarques concernant l'accroissement de la population et les solutions envisagées, notamment par la vaccination.

Un autre rapport([14] https://archive.org/details/scenarios-for-the-future-of-technology-and-international-development-rockefeller-foundation)) de la Fondation Rockefeller datant de mai 2010, proposait entre autres, l'utilisation des confinements forcés.

Un article([15] https://www-rockefellerfoundation-org.translate.goog/news/mercury-project-to-boost-covid-19-vaccination-rates-and-counter-public-health-mis-and-disinformation-in-17-countries-worldwide/?_x_tr_sl=en&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc)) du 23 août 2022, publié sur le site de la Fondation Rockefeller nous apprend que :

> *« Le* Social Science Research Council *fournit 7,2 millions de dollars à 12 équipes qui font progresser des sciences sociales et comportementales ambitieuses et appliquées pour lutter contre la menace mondiale croissante posée par les faibles taux de vaccination contre le Covid-19 ainsi que la mésinformation et la désinformation en matière de santé publique. »*

Pour aller plus loin, un article résume bien l'action de la Fondation Rockefeller contre la médecine naturelle, à partir de 1910, avec le rapport Flechner([16] https://fr.sott.net/article/40467-Toxicologie-contre-Virologie-L-Institut-Rockefeller-et-la-fraude-criminelle-de-la-polio)) et le financement des écoles de médecine occidentales. On notera que l'École de médecine de Lyon fut créée à la demande du Dr Alexis Carrel, prix Nobel de son Institut new-yorkais, eugéniste.

III. Censure des véritables experts et des lanceurs d'alerte

III.1. La dépendance des médias grand public vis-à-vis des géants financiers américains entraine une disqualification des informations qui pourraient aller à l'encontre du plan mondialiste

Voici les propos très éclairants tenus par le journaliste enquêteur Laurent Mauduit, dans un

article([17] https://www.mediapart.fr/journal/economie/130218/les-milliardaires-de-la-presse-gaves-d-aides-publiques-et-privees?onglet=full)) datant du 13 février 2018, concernant les partenariats entre les médias grand public et les plateformes numériques dans le but de censurer l'information indépendante.

À propos du fact-checking :

> *« Ce type de nouvelle servitude acceptée par la presse française pose deux problèmes majeurs. Le premier est le lien de dépendance renforcé au plan financier vis-à-vis des géants américains de l'Internet dans lequel la presse française se place. Car accepter que Google et Facebook jouent ainsi un rôle majeur dans les circuits de l'information ne sera naturellement pas sans conséquence dans l'avenir :*
>
> *Terrible situation de la presse française, sur laquelle une dizaine de milliardaires ont fait main basse et qui, comme cela ne suffisait pas, se jette dans les bras des oligopoles américains. (…)*
>
> *En parallèle, une autre plateforme dont Google est partie prenante, et soutenue par Facebook, a également annoncé son lancement prochain : CrossCheck, au sein du projet First Draft. CrossCheck permettra au public de soumettre des questions et rassemblera les informations fournies par les seize médias français partenaires, dont à nouveau l'AFP, Le Monde, Libération, France Télévisions et France Médias Monde. (…)*
>
> *Dans le cas du partenariat avec Facebook noué par ces journaux, un autre danger majeur plane : la transformation de la presse en auxiliaire ou en force supplétive des géants américains de l'Internet ; voire la constitution d'une sorte de police éditoriale, ayant un étrange pouvoir d'agrément ou de disqualification de certaines informations sensibles. ».*

III.2. Le soutien des médias grand public au pouvoir politique

Les principaux détenteurs des médias grand public soutiennent le pouvoir politique pour des raisons économiques et financières.

Les médias grand public reçoivent les informations de Reuters ou de l'AFP. Cette dernière semble avoir reçu des fonds à hauteur de 45 millions de dollars de la part de la Fondation Bill & Melinda Gates, laquelle est au capital des sociétés pharmaceutiques Pfizer, BioNTech et Moderna.

Les géants du numérique tels que par exemple Google, Youtube, Facebook et Twitter, vérifient les faits et censurent les propos qui ne vont pas dans le sens des intérêts de leurs actionnaires, des géants financiers tels que Black Rock, Vanguard, la Fondation Bill & Melinda Gates, lesquels sont également au capital des laboratoires pharmaceutiques Pfizer et BioNTech.

La Fondation Bill & Melinda Gates, qui est au capital des laboratoires Pfizer et BioNTech est désormais le plus grand contributeur de l'OMS, laquelle force les populations à participer aux essais cliniques des laboratoires pharmaceutiques cités plus haut.([18] https://youtu.be/BrHVeHGgg2Y))

Le professeur Mark qui a enseigné les médias, culture et communication à l'Université de New York pendant des années. Au cours de son témoignage devant le Grand Jury (session n°7, ce professeur a pu confirmer ces mécanismes de censure et a détaillé les modalités de financement, les mécanismes de la propagande des médias et leur responsabilité dans le cadre de cette crise.([19] https://odysee.com/@JeanneTraduction:a/Mark-Crispin-Miller:d))

L'intervention de Mark Sharman, ancien directeur information Sky News, le 1er avril 2022, dans le cadre de l'émission « The Lockdown Inquiry » de la chaîne britannique GBN, corrobore les affirmations du Professeur Mark Crispin Miller.([20] https://odysee.com/@QuadrillageTraduction:1/trim.0DE51587-9F25-44BB-9432-2C78AB0EA2C4:b))

Nous pouvons en déduire que les médias dominants et les plateformes de réseaux sociaux sont responsables :

- de l'absence délibérée de pluralité des sources d'information et de la non application du principe du contradictoire afin de traiter de l'opportunité des mesures prises par le pouvoir exécutif et les instances internationales ;
- de la censure, la stigmatisation, la discrimination et la disqualification soigneusement organisée à l'encontre des voix discordantes, dont les réels experts, les lanceurs d'alerte et les victimes.

Conclusion

Cet oligopole tentaculaire détient un pouvoir extraordinairement démesuré et abusif sur les nations et donc une emprise ô combien dangereuse et nocive pour les peuples.

En suivant cette idéologie mortifère, le pouvoir exécutif de chacun des États impliqués porte actuellement atteinte aux intérêts fondamentaux de leur Nation et mène le peuple au suicide collectif, ce qui nous a d'ailleurs amené à déposer une plainte contre ces dérives sectaires en France.